Procès-verbal de l'Assemblée Générale
Association Sportive du golf de Cesson-Sevigne
Du 10 Décembre 2021

« Extraits de délibérations »

Sur proposition du président, J-c Hologne est désigné secrétaire de séance.

Suivi de L'ordre du jour:

1) Approbation du précèdent procès-verbal:
Vote : le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents

2) Rapport moral du président :
Vote: Le rapport moral est approuvé a l'unanimité des membres présents

3) Rapport financier présente par le trésorier:
Vote: Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents , le résultat excédentaire est affecté en « report à nouveau »

4) proposition de budget 2022 :
Vote: la proposition de budget 2022
est adoptée à l' unanimité des membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

Le président	Le secrétaire
Yannick HEINRY.	J-C HOLOGNE